

Contribution du Conseil Syndical National du SNETAP-FSU

Débat sur la Refondation de l'École : l'apport de l'Enseignement Agricole Public

La valorisation de l'enseignement professionnel (Thème 1 - «La réussite scolaire pour tous»)

Pour valoriser la voie professionnelle il faut d'abord revenir sur les errements du bac pro 3 ans pour une réforme en profondeur nécessaire. En effet la rénovation de la voie professionnelle (RVP) a abouti à une formation sacrifiée du fait de la disparition pure et simple d'une possibilité de formation en 4 ans, au détriment des élèves les plus faibles et de parcours adaptés au rythme de chacun...

La RVP c'est également la dévalorisation d'un diplôme car le BEP-A n'est devenu qu'une simple certification intermédiaire sans valeur reconnue auprès des employeurs et qui a perdu son caractère national (part accrue du CCF)

Pour valoriser la voie professionnelle il faut réorganiser et considérer la place de chacun des diplômes, de chacune des formations professionnelles : CAP-A, BEP-A, Bac Pro.

- quelle place pour le CAP-A ? quel CAP-A ?
- quelle valeur redonner au BEP-A ?
- comment par ailleurs rendre à la filière technologique toute son attractivité, en réaffirmant ses spécificités par rapport à un Bac Pro en 3 ans ?

Pour valoriser la voie professionnelle il faut revaloriser l'image de la formation en lycée professionnel qui ne peut être considérée comme une voie de relégation

Pour valoriser la voie professionnelle il faut favoriser l'accès à la filière professionnelle :

- en supprimant tous les plafonnements d'effectifs, en établissant une carte scolaire à l'échelle départementale,
- en supprimant tout mixage des publics comme des parcours mixés afin que soit respecté le choix des familles en terme de voie de formation,
- en se défiant du « tout apprentissage », l'apprentissage devant demeurer une voie de formation complémentaire choisie et non subie
- en re-développant les classes de 4^{ème} et 3^{ème} dans les établissements publics sur l'ensemble du territoire. Pour le SNETAP FSU, cela passe par un arrêt immédiat des fermetures de ces classes, le réinvestissement par le service public partout où il est absent, sur la base d'au moins un cycle de formation 4^{ème} et 3^{ème} de l'EAP par département, car ces classes sont une excellente propédeutique à l'enseignement professionnel pour certains élèves...

Pour valoriser la voie professionnelle il faut permettre la réussite de tous les élèves engagés dans la filière en instituant une aide individualisée définie disciplinairement et en rétablissant un vrai parcours 4 ans à côté du parcours 3 ans. La mise en place d'une classe de prépa-BEP-A dans chaque établissement est une piste à approfondir afin de permettre une réelle adaptation du rythme de la formation professionnelle pour les élèves les plus en difficulté (cf. les deux rapports de l'Inspection de l'Enseignement Agricole sur l'expérimentation en cours sur le LEGTPA de Tours-Fondettes - 37)

Le lycée doit être le lieu central de la formation professionnelle et pour cela il faut :

- redonner une place essentielle aux ateliers technologiques (fermes des lycées agricoles) dont le rôle pédagogique doit être premier (avec des financements en rapport)
- permettre un accès aux acteurs/situations/chantiers professionnels sur le terrain grâce à des bus dans tous les établissements
- redéfinir la place des TP et notamment leur organisation. Baisse des seuils (ex : 12 en agroéquipement)

Pour valoriser la voie professionnelle il faut repenser la place des professionnels en précisant leur rôle dans l'écriture des référentiels professionnels et en réaffirmant la place centrale de la communauté éducative dans l'écriture des référentiels de formation. La représentation des professions dans les instances Conseil d'Administration (CA), Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA) ... doit également être revue.

Les référentiels de formation doivent être construits et publiés dans leur totalité dans le cadre d'arrêtés nationaux (y compris les documents d'accompagnement ajoutés lors de la dernière réforme). Ils doivent être portés à consultation des équipes pédagogiques et débattus dans leur totalité par les Commissions Professionnelles Consultatives et les instances paritaires. Ils doivent être révisés régulièrement selon un calendrier dans le cadre de ces mêmes instances. Pour une adaptation aux évolutions, ils doivent inclure une éducation civique, sociale, citoyenne et à la sécurité. Ils doivent être définis en terme de contenus et de méthodologie (analyse systémique, historique, multifactorielle,...). Si une adaptation régionale ou locale est parfois nécessaire, elle ne peut se faire qu'au travers de modules limités en nombre et spécifiques, avec des objectifs communs et une double validation par l'Inspection de l'Enseignement Agricole et par l'autorité académique (type MIL et/ou MAR).

De même, pour donner aux élèves, étudiants et apprentis les éléments pour une approche éthique de leurs métiers, la philosophie pourrait être utilement introduite dans les filières professionnelles et y trouver sa place.

Ces référentiels doivent se construire dans un cadre de développement durable. En cela ils doivent être élaborés en intégrant les modèles de l'économie sociale et solidaire comme alternative au modèle productiviste. Ils doivent également intégrer les notions d'empreinte carbone et environnemental. Ils doivent rechercher au développement de la capacité d'analyse et d'explication.

De même, la rénovation des référentiels est à poursuivre pour coller au mieux aux nouvelles formes de l'espace rural et à ses nouvelles fonctions.

Dans ces rénovations il faut être vigilant quant à la seule reproduction des modèles productivistes dans les référentiels et écarter les références explicites à ces modèles.

Enfin il faut approfondir le rôle du maître de stage dans le cadre de la formation, rôle exigeant s'il en est (accueil, encadrement, appui à la formation professionnelle dans un cadre sécurisé)

Pour valoriser la voie professionnelle il faut revoir la forme de l'évaluation en réduisant la part du CCF, en remplaçant l'épreuve de contrôle par une épreuve de rattrapage et en mettant fin à l'accès au BTS sans le diplôme du Bac.



Pour valoriser la voie professionnelle il faut que les établissements de l'Enseignement Agricole Public forment des citoyens et des professionnels en développant leur esprit critique et leur esprit d'analyse.

Un professionnel dans l'exercice de son métier et quel que soit son niveau de responsabilité doit comprendre et maîtriser l'impact de son action sur l'environnement. Cette approche implique une maîtrise scientifique et technologique minimale de chacune de ses activités professionnelles et du contexte général dans laquelle elle est exercée.

Cela suppose le maintien et le renforcement des enseignements généraux, scientifiques, technologiques et professionnels. Réunis, ils doivent permettre une approche pluridisciplinaire des problématiques de l'agriculture et du monde rural et nécessitent une approche transversale des thématiques.

Cette organisation des enseignements suppose évidemment un maintien des horaires des disciplines.

En alternant les situations de formation par des cours, des observations et des réalisations les différentes disciplines permettent d'acquérir toutes les connaissances nécessaires permettant d'appréhender des objets pluridisciplinaires complexes, avec des situations d'apprentissage diversifiées.

Des horaires affectés aux disciplines doivent être maintenus pour éviter les horaires annelés ou non affectés dont la dangerosité est démontrée. Contrairement à l'idée générale les horaires non affectés ne renforcent pas la pluridisciplinarité ou l'approche thématique. Ils ont pour conséquence de diminuer les heures de face à face, les heures d'apprentissage et renvoient les élèves et étudiants à eux-mêmes, les plus motivés vers un travail individuel et les autres au désœuvrement.

Il est donc impératif de maintenir les apprentissages disciplinaires complétés par des voyages d'études, des visites et des rencontres avec les acteurs professionnels. Ces derniers nécessitent un retour d'expérience encadré par les enseignants. Ils doivent être multiples pour aiguiser l'esprit d'analyse et l'esprit critique.

Enfin pour valoriser la voie professionnelle il faut permettre une poursuite d'étude :

- aux jeunes de la filière professionnelle entrant notamment en BTS-A, grâce à la mise en place de modules de soutien (en matière générale notamment) pour les élèves les plus en difficulté (passerelle facilitée), alors que les premiers travaux montrent la plus grande difficulté de réussite pour les jeunes bacheliers issus de la rénovation de la voie professionnelle...
- aux étudiants détenteurs d'un BTS-A afin que puisse se poursuivre l'élévation de leur niveau de qualification en développant l'accès aux licences professionnelles (partenariat entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur à ré-interroger et à faciliter en terme de prérogatives partagées et de moyens adéquats).